

février 2013

place chauderon 5
1003 lausanne - 021 / 351 22 50
fax 021 / 351 22 53

info@sud-vd.ch
www.sud-vd.ch



Retraites Low Cost?

Non merci!

Des alternatives existent

Nous connaissons toutes et tous désormais le projet du Conseil d'Etat. Vous trouverez sur notre site (sud-vd.ch) toutes les publications que nous avons consacrées à cette démarche de l'employeur qui cherche à nous imposer la paupérisation, la régression sociale et la déstabilisation de la CPEV. Sur notre site également vous trouverez un calculateur qui permet d'estimer les pertes sur vos rentes si le gouvernement cantonal arrivait à nous imposer son projet.

Or, précisément il est bien question que ce projet ne passe pas, que nos rentes et nos conditions de retraites soient sauvegardées, que la caisse soit stabilisée. Pour ce faire, il faut nous mobiliser fort et tenir sur la durée. Il ne suffira pas d'une action ponctuelle en une simple journée.

Le Conseil d'Etat tente de nous faire croire que rien d'autre n'est possible que sa solution et que tout doit être bouclé pratiquement à la mi-mars. C'est faux. Nous disposons de quelques mois et plusieurs solutions institutionnelles sont possibles. Il nous faut

imposer du temps pour obtenir toutes les informations nécessaires de l'employeur (qu'en grande partie il ne nous donne pas) et pour négocier efficacement.

En particulier, il faut que nous ayons une détermination exacte de ce que nous coûterait l'ensemble des mesures que le Conseil d'Etat prétend imposer aux assuré-e-s. SUD propose donc un plan d'action aux autres syndicats et aux salarié-e-s de la fonction publique. Nous désirons en débattre à la base, dans les assemblées générales unitaires et avec les deux autres faitières syndicales FSF et SSP. Il s'agit de construire les convergences et d'arrêter les positions communes.

Dans cette dynamique de mobilisation, nous estimons que le premier moment doit être une journée de lutte et de manifestation le 7 mars 2013. La manifestation sera décisive car elle devra nous servir de point d'appui pour construire le mouvement de grève auquel il faudra sans doute recourir si l'employeur ne change pas radicalement ses positions.

Le plan d'actions que nous proposons

Jedi 28 février: assemblée générale unitaire à 20 heures, à la salle des Cantons, Buffet de la gare de Lausanne, pour être informé-e de l'état des négociations, débattre et construire notre mobilisation.

Jedi 7 mars: journée de lutte sur les lieux de travail (selon les possibilités: actions, arrêts de travail, protestations, grèves, etc.). Manifestation massive en fin de journée. **Le succès de la manifestation est décisif.**

Dès le vendredi 8 mars: lancement d'actions coordonnées sur les lieux de travail. Par exemple: grève administrative, grève des crayons, grève des amendes, grève du zèle, grève articulée (une unité de travail prenant la suite d'une autre, selon une grève à tour de rôle). Cette résistance doit durer jusqu'à la fin de la lutte.

Mercredi 13 mars: grève partout où cela est possible toute la journée ou partiellement, manifestation sur le temps de travail (par exemple en début d'après-midi).

Mardi 19 mars: grève reconductible si la situation des négociations rendait nécessaire cette action.

Pour atteindre ce rapport de force indispensable, il faut à la fois concrétiser tout ce qui est possible du point de vue de l'unité syndicale, mettre en mouvement les organisations et développer la mobilisation depuis la base.

Sauver tous les acquis, obtenir des améliorations, négocier efficacement

SUD propose aux organisations syndicales FSF et SSP ainsi qu'aux salarié-e-s que nous approfondissions le premier accord des organisations syndicales accepté par l'assemblée unitaire du 4 février 2013.

Nous proposons de construire systématiquement et unitairement la mobilisation pour imposer au Conseil d'Etat une négociation différente.

L'objectif que nous devons nous fixer est de sauver tous les acquis actuels de la caisse et de préserver toutes les conditions et prestations de l'actuel régime, et d'obtenir des améliorations. Notamment l'indexation des rentes et un treizième. Donc, aucune des dégradations voulues par le Conseil d'Etat ne doit passer.

Premier volet: sécuriser la caisse

La caisse de pension a actuellement un taux de couverture de 62,3%, en 2020 ce taux doit être au minimum de 60 %. Il faut donc donner la priorité à la sécurisation de la caisse, à la réponse aux données socio-démographiques et aux problèmes liés au changement de taux technique.

Nous avons une estimation fiable de ce que coûteraient ces mesures **pour garantir toutes les prestations et toutes les conditions acquises.** Il s'agit d'imposer à l'employeur un accord sur ce premier volet, en lui faisant payer le maximum des coûts. Après tout, le Conseil d'Etat doit aux travailleurs/euses 2 milliards pour les obligations qu'il a imposées à la caisse sans le financement nécessaire. Ce sont ces mesures qui nous intéressent et qui nous permettent de sécuriser et de consolider la caisse.

Deuxième volet: pas un sou pour le plan Beck!

L'autre volet c'est la capitalisation à hauteur de 80% pour 2052. Les exigences de la législation fédérale engendrent la paupérisation des assuré-e-s et de la CPEV. Elles matérialisent une logique de régression sociale qui menace toutes les caisses publiques d'un démantèlement et d'une dégradation irrémédiables. Pour le financement de cette recapitalisation de la CPEV, la position de SUD est que les forces dominantes politiques et économiques de la droite ont voulu cette recapitalisation. Nous proposons d'appliquer le principe du pollueur-payeur. Ce n'est pas à nous de payer les coûts de la «loi Beck» et sa logique de destruction des caisses à primauté de prestation.

Pas de piratage, non à la longue-vue!

Nous refusons de compromettre l'avenir de la CPEV et nos conditions de retraite pour payer l'exigence démagogique d'une législation fédérale absurde et incontrôlable dans la durée et uniquement destinée à procurer des capitaux aux marchés financiers et aux opérations spéculatives.

Personne ne sait ce qui va se passer dans les quarante prochaines années. Il faut refuser des projections incertaines et dangereuses sur des décennies et favoriser des échéances négociées à moyen terme.

La retraite c'est demain, la mobilisation c'est maintenant!